

Important : prendre contact avec le Pasteur au moins trois mois avant la date prévue du mariage.

Le mariage protestant et mariage œcuménique

Le mariage protestant:

Pour les protestants, la cérémonie au temple est plus une bénédiction de mariage qu'un mariage proprement dit.

Le mariage chrétien comprend plusieurs dimensions qui se complètent:

- Il est d'abord un engagement qui se fait dans le secret des cœurs,
- il a également une dimension sociale à la Mairie,
- et il a enfin une dimension spirituelle et religieuse.

Avec la cérémonie religieuse, les époux disent plutôt comment ils veulent vivre leur union. Les engagements parlent donc de vérité, d'attachement, d'amour et de fidélité.

On parle du fond, de la foi et de l'idéal évangélique qui est partagé par les époux, et le pasteur dit sur le couple la bénédiction de Dieu, car se marier dans un temple, c'est aussi affirmer que l'on veut faire cette route familiale avec la présence de Dieu et l'aide de l'Évangile.

Remarque : la Loi française impose que la cérémonie religieuse ne puisse être faite qu'après la cérémonie civile..

La cérémonie:

Elle se passe normalement au temple avec le pasteur.

La cérémonie est préparée soigneusement avec le pasteur pour que puisse s'y exprimer les convictions des futurs époux. Il faut aussi mettre au point le déroulement de la liturgie. Elle dure environ une heure et se déroule à peu près comme dans toutes les confessions chrétiennes, avec comme dans tout culte protestant, une certaine simplicité et un accent porté sur le contenu du message qui est dit lors de la prédication

Les cérémonies œcuméniques ou inter-religieuses

Aujourd'hui les cérémonies œcuméniques sont courantes, et cela se passe en général très bien.

La cérémonie peut être présidée par le pasteur seul avec un accueil explicite de la dimension catholique de la tradition de l'un des conjoints. Cette cérémonie n'est alors pas reconnue les autorités officielles de l'Église catholique romaine, pour nous si, c'est un mariage chrétien et il a la valeur que veut lui reconnaître les époux.

La cérémonie peut aussi être menée conjointement par un pasteur et un prêtre, dans une église catholique, ou au temple, elle peut être alors reconnue par l'Église catholique moyennant certaines "dispenses".

Il peut arriver que l'un des deux futurs époux soit plus ou moins athée tant qu'il n'est pas hostile à la foi chrétienne et qu'il ne s'oppose pas à ce que l'on parle de Dieu dans sa future famille, il n'y a pas de problème. Il sera fait attention que sa conviction soit respectée lors de la cérémonie.

Le cas d'un couple protestant - juif ou musulman n'est pas non plus un problème pour les protestants. Tout dépend donc du degré de tolérance ou de rigidité de l'autre communauté représentée...

Les protestants sont contre le divorce, ce n'est jamais une réussite, mais pour le remariage. Ils acceptent donc dans le cadre d'une démarche sérieuse et responsable de présider une cérémonie pour un couple où l'un est divorcé.

Dans tous les cas, il est indispensable que les deux futurs époux participent aux discussions avec le pasteur pour que chacun puisse se reconnaître dans la cérémonie.

Si le couple est protestant et catholique

La cérémonie œcuménique peut se faire:

- Soit au temple avec juste un pasteur si le conjoint catholique ne ressent pas la nécessité d'un prêtre, ce qui n'empêche pas d'exprimer explicitement le fait que la dimension catholique du foyer n'est pas oubliée.
- Soit au temple avec un pasteur et un prêtre,
- Soit dans une église catholique avec un prêtre et un pasteur.
- La cérémonie peut aussi avoir lieu dans un autre lieu, salon, jardin, salle etc... ce peut être original, mais le recueillement en pâtit souvent.

Lorsque un pasteur et un prêtre officient ensemble, il est fréquent que la liturgie soit plutôt confiée au prêtre et la prédication au pasteur, ils se partagent sinon les différents moments pour que la cérémonie soit bien équilibrée et qu'un véritable esprit de fraternité soit perceptible. Il est préférable alors qu'il n'y ait pas d'eucharistie, puisque le Vatican interdit aux protestants d'y participer...

Pour la préparation. -> Il faut prendre contact avec le Pasteur au minimum 3 mois à l'avance, et si possible plus tôt pour être sûr de la date, de l'heure et du lieu. Les entretiens visent ensuite à préparer concrètement le déroulement de la cérémonie pour qu'elle soit dans le ton de ce que souhaitent les futurs époux, et à avoir des discussions religieuses et bibliques pour déterminer quel sera le sens de la prédication.

Cela ne pose pas de problèmes de préparer un mariage œcuménique. Car, quand on y regarde bien, la théologie du mariage est tout à fait la même dans nos 2 églises.

- Si le mariage n'est pas pour nous un sacrement, ce n'est pas qu'ils soit moins pris au sérieux (sacrement ne veut pas dire "sacré"), mais c'est seulement une question de définition de ce qu'est un sacrement.

- Et si nous acceptons souvent de célébrer un mariage après l'échec d'un premier mariage, ce n'est pas parce que nous aurions une théologie différente du mariage, mais plutôt sur une appréhension différente de l'échec qu'est un divorce.

Il existe plusieurs "déclarations d'intentions" reconnues par les évêchés. Les liturgies catholique et protestante

sont très proches. On retient en général le déroulement liturgique du lieu où se passera la cérémonie. Voici quelques suggestions:

- l'officiant du lieu préside normalement la cérémonie et reçoit les engagements.
- L'accueil peut être fait par les deux officiants.
- le reste est réparti afin d'établir un équilibre bien visible entre les 2 officiants.
- Le pasteur est en général très content de pouvoir faire la prédication sur les textes bibliques. Si c'est le prêtre qui fait ensuite tous les engagements, tout est bien équilibré.
- Si le prêtre veut en plus faire un discours, il peut être une bonne idée qu'il le fasse sur le sens du mariage chrétien et de l'engagement.
- Il est également bon que celui qui n'a pas présidé lors des engagements fasse une des bénédictions (du couple ou bien celle de l'assemblée à la fin).

A part cela, la préparation au mariage proposée par l'église catholique est souvent assez complémentaire de celle faite avec le pasteur. La préparation protestante est plus centrée sur la Bible, la conviction des époux et le message qui sera celui de la prédication, la préparation catholique est plus centrée sur la vie familiale chrétienne, sur l'engagement du chrétien et le concret.

La préparation protestante est individuelle et permettra au couple de trouver des textes de la Bible originaux et personnels pour la cérémonie. Cela permet d'avoir une cérémonie personnalisée avec un message fort venant des convictions des futurs époux.

Si les familles ne sont pas (ou peu) pratiquantes, il n'est pas nécessaire de mettre des cantiques (qui les chantera?) d'autant que les cantiques protestants ne sont pas faciles. Il vaut mieux alors mettre de l'orgue ou même des CD de la musique qu'ils aiment, ou un beau-frère qui joue de la trompette....

Le coût d'une cérémonie de mariage n'est pas tarifé, c'est laissé à la libre détermination et responsabilité des époux ou de leurs familles en fonction de leurs moyens et le l'intérêt accordé à la cérémonie religieuse. On peut considérer qu'imaginer 1 à 10% de ce que coûte l'ensemble de la cérémonie donne une bonne idée... 1% c'est dire que la dimension religieuse compte très peu, et 10% énormément... pour savoir comment faire, voir la page "[Soutenir l'Église](#)".

Important : merci de prendre contact avec le [Pasteur](#) au moins trois mois avant la date prévue pour le mariage.

[Télécharger le feuillet sur le mariage A4](#)



Source Paroisse de l'Étoile, Paris